

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : .....2020-2021.....

Numéro de séance :.....5

Date de convocation : ....31/03/2021....

Présidence de : M. PAYEN DE LA GARANDERIE

Quorum :...12.....

Nombre des présents :

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour modifié pour vote
  2. Adoption des procès-verbaux des Conseils d'Administration précédents (11 et 15/02/2021) pour votes (2)
- I- QUESTIONS FINANCIERES
3. Compte financier pour votes (2)
  4. Décisions Budgétaires Modificatives pour vote
  5. Répartition des crédits globalisés d'État pour vote
- II- QUESTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES
6. Adhésion ACEIAN pour vote
  7. Organisation de la fin de l'année scolaire 2020-2021 pour vote
  8. Ecosia pour info
- III- QUESTIONS DIVERSES

**Signatures**

Le Président : V. PAYEN DE LA GARANDERIE

Le secrétaire de séance : Mme Coulomnier



## Séance du jeudi 8 avril 2021 en distanciel

	Qualité	Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Vincent Payen de La Garanderie	X						
	Adjointe	Chantal Buchon	X						
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X						
	CPE	Françoise Taté	X						
	.....								
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Alain Robert			X	David Martineau			
	Ville de Nantes	Fanny Sallé	X			Caroline Hubert			
	Nantes Métropole	Olivier Chateau			X	Hélène Naulin			
	.....	Franckie Trichet			X	Mahaut Bertu			
	.....								
<b>Personnalité qualifiée</b>		Pierre Gallier							
	<b>Total</b>		<b>5</b>		<b>3</b>				
<b>Personnels de l'établissement</b>		M. Lafon	X			Mme Caixas			
		Mme Guézet	X			Mme Allain			
	Personnels d'enseignement	Mme Sauvourel				Mme Izacard			
		Mme Guyon	X			Mme Le Gall		X	
		M. Marchand	X			Mme Murzeau			
		Mme Coulomnier	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
	<b>Total</b>		<b>5</b>					<b>1</b>	
<b>Parents d'élèves et élèves</b>		Mme Rouillard	X			Mme Guillon			
		Mme Guernouti		X		Mme Manoukian			
	Élus parents d'élèves	M. Castanier		X		Mme Mariot		X	
		M. Olivier		X		Mme Titri			
		Mme Pardo	X			M. Bouanchaud		X	
		M. Clouet	X			Mme Gounot			
	Elèves	Maxime Benoit		X		Anna Pommereul			
		Amal Oujamaa		X		Salvador Encinas de Munagorri			
	<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>5</b>				<b>2</b>	

### 1. Adoption de l'ordre du jour modifié

Suppression du point « conventions ». La convention OCENS sera présentée ultérieurement car elle doit être revue avec la direction académique.

**Délibération 1 - Le C.A. adopte l'ordre du jour modifié tel que  
présenté-**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 13

Suffrages exprimés : *pour* : 13  
*contre* :

*Abst., blancs et nuls* :

### 2. Adoption des procès-verbaux des Conseils d'Administration précédents (11 et 15/02/2021)

**Délibération 2 - Le C.A. adopte le procès-verbal du 11/02/2021 -**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 13

Suffrages exprimés : *pour* : 11  
*contre* :

*Abst., blancs et nuls* : 2

**Délibération 3 - Le C.A. adopte le procès-verbal du 15/02/2021 -**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 13

Suffrages exprimés : *pour* : 11  
*contre* :

*Abst., blancs et nuls* : 2

## I - QUESTIONS FINANCIERES

### 3. Compte financier

Mme l'Agent comptable présente le compte financier 2020.

Année particulière liée aux conditions sanitaires. Moins de dépenses pédagogiques que prévu mais niveau équivalent à l'année 2019 pour les projets car il y en avait beaucoup de programmés en 2020. Voyages annulés mais quelques frais d'annulation (voyage en Allemagne).

Les recettes ont été supérieures aux dépenses, du fait du contexte sanitaire.

Pour le service VE :

Réalisation plus faible que la prévision car des aides sont accordées pour la restauration or elle a été fermée quelque temps. Le reliquat sera réinjecté dans le budget 2021. Cela permet de pouvoir aider des familles dès janvier, car sinon les aides ne sont notifiées au collège que vers le mois de mai.

135 familles ont été aidées par le fonds départemental collégien (restauration), et 19 élèves ont bénéficié d'une aide du fonds social Etat (tickets de bus, fournitures scolaires...).

Pour le service ALO :

Dépenses plus faibles également du fait du confinement.

Il reste une quarantaine de chaises à acheter pour la restauration (financement de ce projet par des subventions et un prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 4000 Euros en 2020, et 4000 Euros en 2021).

La seule ligne budgétaire ayant augmenté concerne les produits d'entretien : 10 000 euros au lieu de 7000 habituellement.

Pour le service SRH :

Le taux moyen de non recouvrement est de 7,75 %. Cela est élevé mais des factures ont été envoyées tard, les relances ont été plus difficiles à faire du fait du contexte sanitaire et plus de familles ont rencontré des difficultés financières.

Il y a eu quelques pertes de denrées alimentaires au moment du confinement (les denrées ont été données) à hauteur de 800 Euros, ce qui est relativement peu.

La situation financière de l'établissement est saine.

Vote relatif au résultat de l'exercice 2020 :

Montant total de recettes : 356 073,77 €

Montant total de dépenses : 347 736,67 €

**Délibération 4 - Le C.A. adopte le compte financier 2020 en dépenses et en recettes -**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : pour : 14

contre :

Abst., blancs et nuls :

*Arrivée de Mme Mariot à 18h42.*

Affectation des résultats :

Capacité d'auto-financement : 10 847,36 €

Affectation au service général : 11 271,74 €

Affectation au service de restauration et d'hébergement : -424,38 €

Le montant des réserves disponibles après affectation est de :

- services généraux : 66 307,44 €

- service de restauration et d'hébergement : 11 383,21 €

**Délibération 5 - Le C.A. adopte l'affectation des résultats tels tel que présenté : affectation au service général : 11 271,74 € ; affectation au service de restauration et d'hébergement : - 424,38€**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : pour : 14

contre :

Abst., blancs et nuls :

#### 4. Décisions Budgétaires Modificatives

##### **DBM POUR VOTE**

###### Contexte

2020 : lancement d'un appel à projets « Equipement mobilier pour l'amélioration des conditions de travail des agents des collègues »

8 000,00€ de subvention pour renouveler l'intégralité des chaises de restauration, à condition qu'elles pèsent moins de 4 kg chacune

Investissement nécessaire pour renouveler nos 178 chaises de restauration : 15 443,28€ TTC, dont 7 443,28€ TTC sur fonds propres

13/02/2020 : le CA décide de prendre part à cet appel à projets, en programmant sur 2 années consécutives le prélèvement sur fonds de roulement nécessaire à l'acquisition des chaises (un prélèvement de 4 000,00€ TTC en 2020, un prélèvement de 4 000,00€ TTC en 2021).

Automne 2020 : acquisition de 138 chaises pour un total de 11 972,74€ TTC

Nécessité de prélever sur le fonds de roulement les 4 000,00€ restants pour acquérir les 40 chaises manquantes

Réduction de la Dotation globale de fonctionnement octroyée par le CD44 pour l'année 2021 (133 406 € pour 2020, 126 777 € pour 2021) + augmentation des dépenses liées à au nettoyage et à l'hygiène => réduction des crédits ouverts pour la maintenance, et notamment les travaux, au budget initial

Proposition : compenser partiellement cette réduction par un prélèvement de 4 000,00 € sur le fonds de roulement

Réduction de la Dotation globale de fonctionnement octroyée par le CD44 pour l'année 2021 (133 406 € pour 2020, 126 777 € pour 2021) + augmentation des dépenses liées à au nettoyage et à l'hygiène => réduction des crédits ouverts en AP au budget initial

Proposition : compenser cette réduction par un prélèvement de 3 298,13 € sur le fonds de roulement.

##### **Modifications des ouvertures de crédits**

	Ouverture de crédits initiale	Modifications	Ouverture de crédits proposée
AP - DISCP - Arts	1 050,00	+ 120,00	1 170,00
AP - DISCP - EPS	1 450,00	+ 150,00	1 600,00
AP - DISCP - Français	780,00	+ 75,00	855,00
AP - DISCP - Langues I	352,37	+ 7,63	360,00
AP - DISCP - Sciences	1 580,00	+ 459,00	2 039,00
AP - DISCP - SI	280,00	+ 25,00	305,00
AP - DISCP - Techno	1 770,00	+ 190,00	1 960,00
AP - DISCP - ULIS	61,00	+ 4,00	65,00

## Modifications des ouvertures de crédits

	Ouverture de crédits initiale	Modifications	Ouverture de crédits proposée
AP - DISCP - UPE2A	480,00	+ 40,00	520,00
AP - ENSGEN - Vie <u>Sc</u>	0,00	+ 200,00	200,00
AP - ENSGEN - CDI	3 372,50	+ 327,50	3 700,00
AP - ENSGEN - FOURPED	0,00	+ 1 200,00	1 200,00
AP - ENSGEN - REMEDIAT	0,00	+ 500,00	500,00
ALO - FG - OCHAISES	0,00	+ 4 000,00	4 000,00
ALO - MAINT - PTVX	4 000,00	+ 4 000,00	8 000,00

### Délibération 6 - Le C.A. adopte la décision budgétaire

modificative telle que présentée (prélèvement de 11298,13€ -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : pour : 14

contre :

Abst., blancs et nuls : 1

## DBM pour information

### Modifications des prévisions de recettes

	Prévision de recettes initiale	Modifications	Prévision de recettes actuelle
AP - Manuels scolaires CHU (7411)	2 636,64	- 50,00	2 586,64
AP - Subvention action éducative (7443)	6 697,08	+ 1 812,00	8 509,08
VE - Fonds social lycéen et collégien (7411)	5 400,00	+ 1 066,80	6 466,80
VE - Fonds départemental collégien (7443)	15 000,00	+ 10 419,43	25 419,43

### Modifications des prévisions de recettes

	Prévision de recettes initiale	Modifications	Prévision de recettes actuelle
ALO - Subvention Travaux du propriétaire (7443)	1,00	+ 7 457,14	7 458,14
ALO - Subvention Travaux d'investissement (7443)	19 149,87	- 19 149,87	0,00

### Modifications des ouvertures de crédits

	Ouverture de crédits initiale	Modifications	Ouverture de crédits actuelle
AP - Manuels scolaires CHU (7411)	2 636,64	- 50,00	2 586,64
AP - Subvention action éducative (7443)	6 697,08	+ 1 812,00	8 509,08
VE - Fonds social lycéen et collégien (7411)	5 400,00	+ 1 066,80	6 466,80
VE - Fonds départemental collégien (7443)	15 000,00	+ 10 419,43	25 419,43

## Modifications des ouvertures de crédits

	Ouverture de crédits initiale	Modifications	Ouverture de crédits actuelle
ALO – Subvention Travaux du propriétaire (7443)	1,00	+ 7 457,14	7 458,14
ALO – Subvention Travaux d'Investissement (7443)	19 149,87	- 19 149,87	0,00

### 5. Répartition des crédits globalisés d'État

Reliquat 2020 : 4081,24€ (dont avance 2021 Manuels scolaires : 1311,00€)

Subvention 2021 Droits de reprographie : 751,00€

=> Total : 4832,24€

Dépense effective droits de reprographie : 839,85€

Proposition : modifier la répartition des crédits : 839,85€ droits de reprographie / 3992,39€ manuels scolaires

## Modifications des prévisions de recettes

	Prévisions de recettes initiales	Modifications	Prévisions de recettes proposées
Droits de reprographie (7411)	850,00	- 10,15	839,85
Manuels scolaires (7411)	2 770, 24	+ 1222,15	3 992,39

## Modifications des ouvertures de crédits

	Ouvertures de crédits initiales	Modifications	Ouvertures de crédits proposées
Droits de reprographie (7411)	850,00	- 10,15	839,85
Manuels scolaires (7411)	2 770, 24	+ 1222,15	3 992,39

Arrivée de Mme Sallé à 18h52

**Délibération 7 - Le C.A. adopte la modification de la répartition des crédits globalisés d'Etat comme suit :**  
**839,85€ pour les droits de reprographie, 3992,39€ pour les manuels scolaires**

-

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre :

Abst., blancs et nuls :

## II - QUESTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

### 6. Adhésion ACEIAN

ACEIAN = Association des Chorales et Ensembles Instrumentaux de l'Académie de Nantes  
Montant de l'adhésion : 50,00€

Adaptation au contexte sanitaire : « chorales virtuelles » (conception de bandes son en studio, captation et montage par des professionnels...)

Vote concernant l'adhésion du collège à l'Association des Chorales et Ensembles Instrumentaux de l'Académie de Nantes : 50€ de cotisation pour l'année 2021.

**Délibération - Le C.A. autorise le chef d'établissement à adhérer  
à l'Association des Chorales et Ensembles Instrumentaux de  
l'Académie de Nantes-**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : **16**

Suffrages exprimés : *pour* : **16**

*contre* :

*Abst., blancs et nuls* :

### 7. Organisation de la fin de l'année scolaire 2020-2021

Dates	Evènements	Précisions d'organisation
Jeudi 24 juin	Ramassage des manuels niveau 3ème	
Vendredi 25 juin	Fin des cours 3 <sup>ème</sup> : 12h15 Après-midi banalisée pour préparation du DNB	Aucun cours le vendredi 25 juin APM tous niveaux
Lui 28 et mar 29 juin	DNB candidats scolaires	derniers repas niveau 3 <sup>ème</sup> Aristide Briand : centre d'examen Pas d'accueil des élèves 6è-5è-4è
Mardi 29, mercredi 30 juin + jeudi 01 juillet ( ?)	Correction du DNB	
Du 30 juin au 02 juillet	Cours niveaux 6è-5è-4è	
Jeudi 01 juillet 2021	Ramassage des manuels niveaux 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup>	
Vendredi 02 juillet	Dernière journée de cours niveaux 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup>	dernier repas niveau 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup>
Lundi 05, mardi 06 juillet	Journées de concertation pédagogique	Pas de cours mais accueil des élèves ; pas de DP
Mercredi 07 juillet	Début des vacances d'été Début du chantier des toilettes élèves	

Modification depuis la présentation au conseil pédagogique car les travaux des toilettes ont été décalés et le collège devient centre d'examen pour nos élèves.

Le chantier des toilettes va durer deux mois et demi environ, il ne sera donc pas terminé à la rentrée (inversion des toilettes filles et garçons, cloisons...). Il ne devrait rester que les « finitions », moins bruyantes. Des toilettes provisoires seront installées dans la cour du 01/09 au 24/09/2021.

Un représentant des parents demande si le DNB sera maintenu tel quel et M. le Principal répond par l'affirmative et qu'il n'a pas d'autres informations actuellement.



Un représentant des parents demande si les conseils de classe de 3<sup>e</sup> seront repoussés.

M. le Principal répond qu'il y a des délais à respecter (entretiens avec les familles en cas de désaccord pour l'orientation) et que cela paraît difficile mais que si de nouvelles directives étaient données, elles seraient bien sûr appliquées, précisant que plus la durée de travail des élèves est importante, mieux c'est.

Mme la Principale-Adjointe précise que les tests de positionnement en anglais en 3<sup>e</sup> sont annulés.

**Délibération 9 - Le C.A. adopte l'organisation de la fin d'année  
scolaire 2020/2021 telle que présentée -**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre :

Abst., blancs et nuls :

## 8. Ecosia

Lors du Conseil des Délégués du 16/02/21, deux déléguées de 3<sup>ème</sup> ont présenté un projet dans le cadre du développement durable. Tous les délégués présents ont été d'accord pour présenter ce projet aux élèves de leurs classes. Les délégués proposent d'utiliser au collège le moteur de recherche Ecosia, à la place de Google. Ecosia est un moteur de recherche performant et vertueux, qui permet à chaque utilisation de réserver quelques centimes d'euros à la reforestation de zones menacées sur la planète (par exemple l'Amazonie). Ecosia ne peut être installé sur les ordinateurs du collège qu'avec l'accord du Conseil départemental. Un courrier a été adressé avec les feuilles de signature (des élèves et du personnel) au Conseil départemental.

Mme Sallé salue l'initiative des élèves et espère que cela pourra se mettre en place dans d'autres établissements.

## III- QUESTIONS DIVERSES

### 1. Retour sur les échanges de la réunion du jeudi 1<sup>er</sup> avril à la mairie concernant les équipements sportifs

Etaient présents : M. le Principal, M. Rebbouh et la coordinatrice EPS.

Constat :

Il y a une priorité dans l'utilisation des équipements sportifs de la Ville de Nantes : écoles maternelles puis primaires et enfin collèges.

La réquisition du gymnase E. Maurice est imposée à la Ville par l'Etat : il est idéalement placé (proche du CHU et de la Halte du 115 et n'accueille pas de Haut niveau ou de clubs pros). Il n'y a pas d'autres solutions dans cette zone de Nantes car Mangin et le palais des sports accueillent du haut niveau et des clubs pros.

Depuis 2017, il y a un cumul : réquisitions grand froid (chaque année), pour accueillir les réfugiés et pour la crise sanitaire. Cela représente 2 à 6 semaines de fermeture par an depuis 4 ans.

Notre collège est l'utilisateur principal de ce gymnase. De plus, le collège n'est doté que d'une salle de danse (et non un gymnase) qui ne permet pas la pratique de sports collectifs.

La situation est donc très impactante pour les cours d'EPS.

Propositions :

Le contexte devrait être plus favorable à partir de 2021 car il y aura plus de créneaux au palais des sports (fin des travaux et déplacement du pôle espoir tennis de table). De plus le collège St Félix va avoir un gymnase.

Il a également été évoqué la possibilité de créer des zones de stockage au palais des sports et à Mangin pour éviter de transporter le matériel pédagogique à chaque fois.

La Ville de Nantes va essayer de limiter les réquisitions du gymnase E. Maurice mais ne peut rien faire si l'ordre émane de l'Etat (grand froid).

Un représentant des parents dit comprendre ce qui se passe pour la Ville (réquisitions...) mais demande que le Conseil départemental puisse envisager d'autres solutions comme intégrer la construction d'un gymnase dans le programme de construction de bâtiments neufs.

M. le Principal répond qu'un projet de construction d'un nouveau gymnase en 2026 proche du futur CHU est à l'étude (information donnée lors de la réunion).

Mme Sallé répond qu'elle n'a pas d'information concernant ce projet. Peut-être est-ce un projet de la Métropole. Un représentant des parents précise que cette réunion aurait dû avoir lieu en présence d'élus du Département. M. le Principal répond que M. Robert et Mme Sallé étaient conviés mais qu'ils ne pouvaient pas être présents. Mme Sallé précise qu'elle a été en contact en amont avec M. Rebbouh pour préparer cette rencontre. Un représentant des parents demande des mesures de compensation en cas de réquisition.

M. le Principal retranscrit ce qui lui a été dit : pas de solution de repli et précise que la répartition des installations n'est pas encore faite et que l'activation du plan grand froid peut se faire au dernier moment (24 à 48 h avant), ce qui complique les choses. M. le Principal avait fait la proposition de ne permettre la réquisition d'E. Maurice qu'un an sur deux.

M. Rebbouh a prévu de revoir M. le Principal fin juin pour faire le point.

Les représentants des parents demandent à être présents lors de cet entretien, ce que M. le Principal accepte en précisant que la coordinatrice EPS sera également présente.

M. le Principal pense qu'un compte-rendu écrit de cette réunion sera transmis par à M. Rebbouh et qu'il le retransmettra aux élus du CA.

Les représentants des parents tiennent à préciser qu'il s'agit des retours des parents et pas seulement des parents élus.

- 2. Continuité pédagogique durant le confinement actuel : selon votre recensement (votre mail du 1<sup>er</sup> avril) tous les élèves sont-ils équipés sur le plan numérique ? Si ce n'est pas le cas, est-il possible de mettre à disposition le travail demandé, sur papier, à venir chercher au collège ou bien y aurait-il une autre modalité qui permette d'accéder aux infos qui sont sur pronote ?*

Mme la Principale-Adjointe précise qu'il y a beaucoup de dynamisme et d'anticipation des professeurs avec notamment de nombreuses photocopies distribuées aux élèves.

Un sondage a été fait auprès de tous les élèves (ceux qui n'étaient pas présents au collège les derniers jours ont tous été appelés) pour savoir s'ils disposaient d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone pour se connecter et recenser également ceux qui n'ont aucune connexion.

Environ 30 élèves ont une connexion mais pas d'ordinateur et 2 non pas de connexion.

Un tableau récapitulatif a été envoyé aux professeurs afin qu'ils connaissent la situation de chacun.

Nombre d'ordinateurs fournis :

- 3<sup>ème</sup> : 11
- 4<sup>ème</sup> : 5
- 5<sup>ème</sup> : 1
- 6<sup>ème</sup> : 3

Nous disposons de 20 ordinateurs qui ont tous été distribués. Nous n'avons pu équiper que 3 élèves de 6<sup>ème</sup> pour 9 demandes, nous avons sélectionné les élèves en fonction de leurs difficultés scolaires.

En fin de semaine dernière, les professeurs avaient photocopié et distribué tous les documents nécessaires pour cette semaine voire pour la semaine du 26 également. Les élèves sont donc en possession de tous les documents requis pour travailler, et ce, même sans ordinateur. D'après ce que nous avons pointé, seuls 2 élèves sont sans aucune connexion internet. Il est prévu que les enseignants nous envoient par mail le 25 avril tous les documents à photocopier. Les élèves qui en ont besoin pourront venir les retirer à l'accueil dès le 26 après midi.

Un représentant des parents demande comment se passe le suivi des élèves qui n'ont pas de connexion (impossibilité de poser des questions).

Mme la Principale-Adjointe répond que les élèves sont en lien entre eux et qu'ils peuvent aussi appeler le collège qui transmettra leurs questions.

Il a également été évoqué la difficulté de connexion, surtout au début de la semaine (problème de saturation).

- 3. Il semble qu'il y aura peu de cours en Visio, comment seront-ils répartis et pourrait-on envisager une sorte de calendrier, notamment pour l'organisation au sein d'une famille ?*

Sur le peu de cours en visio :

Le choix de faire ou non des cours en visio relève de la pédagogie de chaque enseignant donc nous n'intervenons pas dans leurs choix pédagogiques.

Dans certaines familles il n'y a qu'un seul ordinateur pour tous les membres de la famille y compris pour les parents qui sont en télétravail. En conséquence, cela peut se révéler problématique pour les élèves de se connecter, a fortiori s'il y a plusieurs classes virtuelles le même jour.

Il est difficile de recenser toutes les visios prévues par les quelques 35 enseignants pour les 17 divisions du collège.

Le serveur du CNED étant vite surchargé et il n'est pas facile de se connecter. Cela fait finalement perdre beaucoup de temps et d'énergie à tout le monde.

Pendant les semaines de cours en distanciel, les élèves passent déjà beaucoup de temps devant les écrans donc il n'est peut-être pas judicieux de les encourager à y passer encore plus de temps.

Enfin, il n'y a que 9 jours en distanciel.

#### 4. Brevet

*Dans l'hypothèse d'épreuves maintenues : qu'est ce qui est envisagé pour les élèves qui ont eu peu de cours, dans certaines matières où les professeurs étaient confinés?*

*Dans l'hypothèse où ce serait en contrôle continu, qu'est-il envisagé pour ces mêmes élèves, qui ont eu peu (voire pas) de notes ?*

Les épreuves du DNB :

Tous les élèves de France ont eu des cours perturbés par le fait que leurs enseignants étaient en distanciel, et ce, toutes matières confondues.

Il est probable que des consignes de bienveillance dans la correction des épreuves soient données aux correcteurs.

Concernant les notes du contrôle continu, il paraît prudent d'attendre le cas échéant les consignes ministérielles d'harmonisation des pratiques sur l'ensemble des collèges. Néanmoins, nous serons dans l'obligation de faire avec les notes que nous possédons. Le 3ème trimestre n'est pas encore terminé.

De plus, M. Lagarde a repris en présentiel début janvier, M. Blanchard le 25 mars et Mme Parein reprendra le 10 mai. Les travaux de toilettes élèves étant reculés, cela nous laisse jusqu'à fin juin pour faire cours.

En outre, Mme la Principale-Adjointe a contacté Mme Parein qui est d'accord pour assurer des heures supplémentaires avec les 3èmes dès son retour : 1 à 2h par semaine en plus des cours normaux si nous arrivons à trouver des créneaux, soit en transformant les cours de demi groupe en cours en classe entière. Elle pourra ainsi revoir ce qui a été fait en distanciel et renforcer la dernière partie du programme qui fait le lien avec la seconde.

Un représentant des parents demande si l'Education nationale envisage quelque chose pour les élèves qui entreront en seconde pour rattraper les cours non assurés en présentiel.

Pas de directive nationale pour l'instant mais les professeurs feront sûrement en sorte que les élèves puissent combler les éventuelles lacunes.

Un représentant des parents précise que 2 classes de 6<sup>e</sup> ont également été impactées et que cela représente 6 mois d'enseignement dans des conditions dégradées. Il demande s'il y aura un dispositif de prévu en 5<sup>e</sup>.

Mme la Principale-Adjointe répond que cela sera sûrement abordé lors des journées pédagogiques en fin d'année avec l'utilisation des heures débloquées en Français et Mathématiques. Le fonctionnement par cycle permettra plus facilement de pallier les difficultés rencontrées.

Un représentant des parents regrette que les autorités académiques n'aient rien mis en place pour aider les élèves et soutenir les équipes pédagogiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.